



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

DISCOURS DE LA MAIRIE
20 DÉCEMBRE 2021



FAIRE DE DRUMMONDVILLE LA « CAPITALE DE LA QUALITÉ DE VIE »

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec le **sentiment du devoir accompli** que je vous présente aujourd'hui le budget de fonctionnement 2022 de la Ville de Drummondville. Cet exercice nous place en **excellente position à l'aube de l'élaboration d'une nouvelle planification stratégique** qui amènera notre organisation encore plus loin, et ce, conformément à notre mission qui est de répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir.

TOUS NOS INDICATEURS SONT AU VERT MALGRÉ CETTE PANDÉMIE.

D'ailleurs, **tous nos indicateurs sont au vert** malgré cette pandémie qui n'en finit plus. Je tiens d'ailleurs à saluer de nouveau la **capacité de résilience** de notre milieu et la force de caractère des gens de chez nous qui font face à l'adversité. J'insiste également sur le fait que nous continuons de répondre « présent » pour les personnes plus vulnérables qui sont durement touchées par la COVID-19.



Stéphanie Lacoste, mairesse
Ville de Drummondville

CADRE FINANCIER

Je suis très heureuse d'annoncer aux contribuables que nous revenons en 2022 dans les **paramètres de notre cadre financier**, une boussole qui nous montre la voie pour des **finances saines et rigoureuses**, tout en nous permettant des **investissements annuels importants et soutenus**. C'est dans une optique de **responsabilité** et de **transparence** que nous avons travaillé ce budget de fonctionnement.

Ces prévisions budgétaires sont également en adéquation avec notre **Plan d'intervention des infrastructures**, tout comme avec notre **Plan de maintien des actifs**, et nous permettent, en outre, la continuité de nos autres plans et politiques municipales.

Nous souhaitons également poursuivre les différents projets émanant du **Plan de relance municipal**, développé en réaction à la pandémie, et de la **Planification stratégique 2017-2022**, qui entraîneront des impacts positifs aux quatre coins de Drummondville, dont au centre-ville.



TAXATION ET TARIFICATION

Pour y parvenir, le conseil municipal a adopté une très légère hausse du taux de la **taxe foncière résidentielle**, soit moins d'un sou, qui se situera donc en 2022 à **0,80 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation**. Ce taux est au **même niveau** qu'il était en **2013**. Je tiens d'ailleurs à souligner que cette hausse est plus faible que l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Le conseil municipal considère que cet ajustement respecte la capacité de payer des contribuables drummondvillois. Pourquoi augmenter ce taux, même d'une manière infime comme cette année, direz-vous? Tout simplement pour respecter les balises du cadre financier, dont l'un des objectifs est justement d'**éviter des hausses annuelles importantes** du taux de la taxe foncière.

IMPORTANCE DE RESPECTER

LA CAPACITÉ DE PAYER DES

CONTRIBUABLES DRUMMONDVILLOIS

UNE TARIFICATION DE SERVICES PARMIS LES PLUS BASSES DES VILLES COMPARABLES AU QUÉBEC

transports augmentera aussi légèrement, et ce, afin de nous donner **les moyens de nos ambitions**. Les nouveaux taux seront donc de 0,032 \$ pour le secteur résidentiel et de 0,068 \$ pour le secteur non résidentiel. Cette opération générera un **revenu supplémentaire** approximatif de **1,4 M\$**.

J'insiste également sur le fait que Drummondville propose encore et toujours à ses citoyennes et à ses citoyens une **tarification de services parmi les plus basses des villes comparables** au Québec. C'est encore vrai en 2022, grâce au **gel de nos tarifications** pour les unités résidentielles unifamiliales en lien avec l'**eau**, les **égouts** et la collecte des **boues de fosses septiques**. En fait, il n'y a que la tarification liée à la **gestion des matières résiduelles**, maintenant regroupée, qui subit une **hausse de 4 \$ par unité d'habitation unifamiliale**. Cet ajustement est nécessaire pour faire face à l'augmentation du coût du contrat lié à la gestion du contenu des trois bacs roulants.

Avec ces ajustements, c'est donc dire que la **maison moyenne** de Drummondville, évaluée à 222 900 \$, verra son **compte de taxes** augmenter globalement de **2,1 %** pour l'année 2022. Pour les secteurs commercial et industriel, avant ajustement de la tarification concernant la gestion des matières résiduelles, la hausse sera de 2,3 %. **Plus de la moitié** de ces hausses iront directement dans notre réserve financière dédiée au **réseau routier**, à la **mobilité** et aux **transports**. Ces marges financières nous permettront donc de faire face à nos obligations tout en nous amenant à **intervenir massivement sur le terrain**.

Par ailleurs, soulignons que le taux de taxe foncière des immeubles non résidentiels commerciaux sera de 1,711 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation en 2022, en légère hausse par rapport à l'année qui se termine.

Les contribuables verront également sur leur compte de taxes 2022 que la taxe spéciale liée à la constitution d'une **réserve financière dédiée au réseau routier, à la mobilité et aux**





SURPLUS ANTICIPÉ

Somme toute, **l'année 2021 aura été excellente** pour la Ville de Drummondville. En effet, **nous anticipons un surplus** net utilisable de l'ordre de **5,9 M\$** au 31 décembre 2021. Nous aurons évidemment le portrait réel et global de la situation lors du dépôt des états financiers, en juin prochain.

Ce surplus s'explique notamment par des **ventes exceptionnelles de terrains** cette année, pour une valeur de **6 M\$**. Soulignons que la moyenne des 10 dernières années est d'environ 950 000 \$, c'est tout dire. Ce, sans compter la **vigueur du secteur de l'immobilier**, qui a de nouveau généré d'importants revenus de **droits de mutation** en 2021, soit quelque **7,5 M\$**.

Ces résultats anticipés nous permettent donc d'**entrevoir l'année 2022 avec optimisme et positivisme**. Pour la première fois, le rôle d'évaluation foncière de la Ville a d'ailleurs **franchi le cap des 9 G\$**. La construction roule à fond de train; nous enregistrons **une autre année record** à ce titre en 2021. **L'économie reprend son cours** dans plusieurs secteurs d'activités malgré la pandémie qui continue de changer nos habitudes. Le **taux de chômage** dans notre région était à **4,3 %** en octobre dernier, en baisse d'un point de pourcentage par rapport au mois précédent. C'est une autre bonne nouvelle. Parallèlement, le **taux d'activité** au Centre-du-Québec était de **68,1 %** dans le plus récent bulletin du marché du travail, ce qui est 4 % plus élevé que celui de l'ensemble de la province.

REVENUS ET DÉPENSES

Ceci étant dit, j'aimerais souligner que le **budget de fonctionnement 2022 prévoit des revenus et des dépenses en équilibre à hauteur de 139,9 M\$**, en hausse de 4 % par rapport au budget 2021, ce qui est en deçà de la moyenne des augmentations enregistrées depuis 2010. En prenant en considération nos revenus compensatoires, cette augmentation diminue même à 3,2 %.

POUR LA PREMIÈRE FOIS, LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA VILLE A FRANCHI LE CAP DES 9 G\$.

À titre d'information, soulignons que le **maintien de services** représente cette année à lui seul un **accroissement des dépenses** de l'ordre de **3,8 M\$**, explicable essentiellement par nos obligations liées au service de la dette, par le nouveau contrat de gestion des matières résiduelles, par les frais d'exploitation du **nouveau centre sportif Girardin**, par les coûts de la desserte policière et par nos nouvelles primes d'assurances.

REVENUS

Comme vous le savez, notre **charge fiscale moyenne est nettement inférieure à celles des villes comparables**, et ce, depuis plusieurs années. Pour une offre avantageuse de services municipaux, **il en coûte moins aux contribuables de Drummondville** que ce qu'il en coûte à la plupart de ceux des autres villes comparables. Le plus récent profil financier disponible du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) fait d'ailleurs état d'un **écart favorable de près de 30 %**. Ce qui veut dire que lorsqu'une ville moyenne dépense 1 \$, il en coûte bien moins, soit 0,70 \$, à Drummondville, pour la même chose. En clair, cela signifie que la Ville utilise judicieusement chaque dollar que vous lui confiez et qu'elle offre **davantage de services à meilleur coût**.

À l'instar de toutes les municipalités du Québec, notre ville retire la majeure partie de ses revenus de **l'impôt foncier** et de la **tarification de services**. En 2022, une proportion de **77,7 % des revenus** budgétés sera issue de ces deux sources, pour un total de **108,6 M\$**.

Les **revenus de transferts**, qui sont principalement des subventions à recevoir des gouvernements provincial et fédéral au cours de l'exercice financier 2022, seront quant à eux de l'ordre de **5,9 M\$**.

Les **compensations tenant lieu de taxes** perçues sur les immeubles gouvernementaux et celles des réseaux de l'éducation et de la santé représenteront également des revenus de **4,9 M\$**.

Pour ce qui est des autres revenus, ils seront de 15,6 M\$, ce qui comprend, entre autres, **5 M\$ en droits de mutation**.

Du côté des **appropriations de surplus**, les prévisions font état de revenus de **4,9 M\$**.





DÉPENSES

Au chapitre de l'**administration générale**, qui comprend les frais liés au conseil municipal, à la direction générale, aux services des communications, des finances, du capital humain, des affaires juridiques, du développement et des relations avec le milieu, ainsi que les services à la vie citoyenne, les dépenses estimées s'élèvent à **15,3 M\$**.

Nous poursuivons en 2022 notre **virage technologique** avec le lancement officiel de notre guichet unique de services aux citoyens, le **311**. Celui-ci promet une **expérience citoyenne encore plus conviviale et efficace** en mettant à la disposition de la population un seul numéro de téléphone pour entrer en communication avec notre organisation.

Le **poste sécurité publique** représente pour sa part une dépense de **20,3 M\$**. De ce montant, une somme de **12,9 M\$** sera affectée à la desserte policière par la **Sûreté du Québec**, une facture en hausse de 5,8 % conformément au règlement du gouvernement du Québec adopté en 2019.

Les **opérations incendies** du Service de sécurité incendie et sécurité civile requerront, quant à elles, **7,1 M\$** pour la prochaine année.

Au poste **génie et environnement**, l'allocation est de **9 M\$**. Elle inclut, entre autres, les dépenses de la Direction de l'ingénierie et de l'environnement, de la Division de la géomatique, de même que les coûts d'exploitation de l'usine de traitement de l'eau potable et de l'usine de traitement des eaux usées.

Soulignons notamment qu'une ressource liée au contrôle réglementaire joindra notre organisation dans la foulée de l'entrée en vigueur du **bannissement des pesticides sur notre territoire**, et que, devant le succès rencontré, le **projet-pilote de collecte d'articles valorisables à domicile sur demande** est maintenu. La **mise en valeur de nos milieux naturels** est également à l'agenda en 2022, tout comme la sensibilisation à la **réduction de la consommation d'eau potable**.

UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE
ENCORE PLUS CONVIVIALE ET
EFFICACE : UN SEUL NUMÉRO DE
TÉLÉPHONE (311) POUR ENTRER
EN COMMUNICATION AVEC NOTRE
ORGANISATION.

Au poste des **travaux publics**, les dépenses prévues seront de **34,8 M\$** en 2022. On y retrouve, entre autres :

- Le déneigement, pour 8,3 M\$;
- La gestion des matières résiduelles, pour 6,1 M\$;
- L'entretien de nos édifices, pour 4,8 M\$;
- Les dépenses liées à la voirie, pour 4,8M\$;
- Et les dépenses liées aux parcs et espaces verts, pour 2,8 M\$.

Le **nouveau contrat des collectes** concernant la **gestion des matières résiduelles** entraîne en grande partie une **hausse de coûts de 7,6 %**, mais celle-ci est amenuisée notamment grâce aux **économies générées par la conversion de l'éclairage public à l'aide de DEL**.

En ce qui concerne le déneigement, les piétons et les cyclistes seront à même de profiter d'un **véritable réseau de mobilité quatre saisons** qui compte **plus de 44 km** à travers la ville, et ce, pour la toute première fois cet hiver. La Ville est fière de soutenir l'adoption de **saines habitudes de vie**, et ce, qu'il s'agisse à l'occasion de déplacements pour la vie personnelle ou encore professionnelle. Pour découvrir la carte de ce réseau, visitez le site Web : **drummondville.ca/reseau4saisons**.

En 2022, les dépenses liées à l'**urbanisme** représentent une somme de **4,1 M\$**, ce qui comprend l'ajout d'une **ressource en patrimoine immobilier** et une somme de **600 000 \$** pour un nouveau **programme de subvention** pour la **rénovation de façades** de bâtiments résidentiels.

De leur côté, les dépenses en matière de développement économique sous l'égide de la **Société de développement économique de Drummondville** seront de **4,5 M\$**. Celles-ci comprennent, entre autres, la gestion du centrexpo Cogeco et celle de l'aéroport régional de Drummondville.



En matière de **développement social**, et puisqu'il s'agit d'une priorité, notre contribution à l'**Office d'habitation Drummond** passera en 2022 à **530 000 \$**, en hausse de 47,2 %. Cet octroi permettra de mettre sur pied un **plan de déploiement de logements subventionnés et abordables**, ainsi que de soutenir son **Programme de supplément aux loyers**.

Pour ce qui est des **arts, de la culture et de la bibliothèque**, une somme de **6,1 M\$** a été retenue pour l'année 2022.

On y retrouve, entre autres, des dépenses de l'ordre de **2,9 M\$** dans notre **bibliothèque publique**.



Cet été, un **nouvel événement** sera mis de l'avant à Drummondville, soit le **Festival de la culture Web**, et ce, en lien avec Plan de relance municipal et les efforts de développement de notre **centre-ville**. Ce sera un rendez-vous à ne pas manquer qui nous permettra d'être à l'avant-garde en matière d'offre événementielle.

CET ÉTÉ, UN NOUVEL ÉVÉNEMENT

SERA MIS DE L'AVANT : LE

FESTIVAL DE LA CULTURE WEB.

Soulignons qu'une somme de **2,4 M\$** sera également versée à différents **organismes culturels** sous la forme de subventions, dont la Maison des arts Desjardins et le Village québécois d'antan.

De **nouveaux panneaux d'exposition extérieurs** feront également leur apparition dans le paysage drummondvillois, et ce, dans un souci de **démocratisation de l'art**.

Pour ce qui est des **loisirs** et de la **vie communautaire**, les coûts prévus seront de **14,1 M\$**.

Les **centres communautaires** et les différents **organismes de sports et de loisirs** du milieu recevront, pour leur part, **5 M\$**. C'est notamment grâce à ces intervenants que nous sommes en mesure d'agir sur la **qualité de vie** des citoyennes et des citoyens. En matière d'**aide aux personnes les plus vulnérables** de notre milieu, je souligne notamment que le **Comptoir alimentaire Drummond** verra son allocation annuelle augmenter de près de 40 %, et ce, pour les trois prochaines années.



SUIVRE LE CADRE
FINANCIER DONNE
DES RÉSULTATS;
L'ARGENT DES
CONTRIBUABLES
EST OPTIMISÉ.

Notons également que nous poursuivrons la **mise en valeur** de la **grande oie des neiges** sur la rivière Saint-François et qu'une somme de **2,4 M\$** sera allouée en 2022 aux **arénas** et aux **patinoires** du territoire.

D'autre part, les frais d'exploitation du **service de transport en commun**, incluant le transport adapté, sont évalués à **3,5 M\$** en 2022.

Je suis très fier qu'une somme de **6,6 M\$**, ce qui représente un ajout de 200 000 \$ comparativement à l'année 2021, et **un record**, ira également aux **immobilisations payées comptant**, un poste qui sert à financer des projets à même les revenus de l'année courante.



Cette hausse montre que de **suivre le cadre financier** de la Ville de Drummondville **donne des résultats**, et que l'argent des contribuables est donc optimisé pour payer comptant à même les revenus générés dans l'exercice financier en cours un plus grand nombre de projets et de services.

En termes budgétaires, la **masse salariale** de votre fonction publique représente maintenant **21,8 % du budget** total de la Ville, et je salue la signature récente d'une nouvelle convention collective d'une durée de huit ans avec notre personnel col bleu.

De son côté, le **service de la dette** s'établit à **24,2 M\$**. Le **remboursement en capital** sera de **20,2 M\$** en 2022.



À L'ÉCOUTE DES PRÉOCCU- PATIONS DE LA POPULATION

LES NOUVEAUX MEMBRES
DU CONSEIL SONT
DÉJÀ BIEN EN SELLE
ET À L'ÉCOUTE DES
PRÉOCCUPATIONS DE LA
POPULATION.

En terminant, je suis très fier des composantes de ce budget de fonctionnement. Il **nous positionne bien comme organisation** pour faire **face à nos obligations** de manière **responsable** et **transparente**, tout en nous propulsant vers l'avenir.

Je tiens d'ailleurs à **remercier mes collègues du conseil municipal** pour leur apport à la préparation de ce budget. Il a fallu **travailler vite et bien** dans un contexte d'assimilation de l'information et de formation. Je puis vous assurer que les nouveaux membres du conseil sont déjà bien en selle et **à l'écoute des préoccupations de la population.**

J'adresse également de sincères remerciements à notre **directeur général**, M. Francis Adam, ainsi qu'à tous les **services municipaux** impliqués dans cet exercice à la fois complexe et délicat. J'ai une pensée particulière pour l'équipe du **Service des finances** de notre trésorier, M. Benoit Carignan, pour l'accompagnement offert. Quel beau travail d'équipe.

Ensemble, faisons de Drummondville la « Capitale de la qualité de vie ».

A. Laoste



Ville de Drummondville
415, rue Lindsay, C. P. 398, Drummondville QC J2B 6W3
accueil@drummondville.ca

drummondville.ca

